

# DOCUMENT PRÉPARATOIRE AU CONSEIL MUNICIPAL

---

## Séance du 13 janvier 2025

Ouverture de la séance :

ELU	Présent.e	Absent.e excusé.e	Absent.e	Représenté.e par
Marie-Hélène BERNARD	X			
Jean LE MAGOUROU	X			
Pierrick PUSTOC'H	X			
Rachelle GAUTHO	X			
Michel CONNAN	X			
Simon BERTHELIN	X			
René LERAY	X			
Sylvain LE PROVOST	X			
Erwoann BECEL	X			
Annie BENION	X			
Sandrine ALMIN			X	

Est nommé secrétaire de séance : Annie BENION

Est nommé secrétaire de séance adjoint : Pierrick PUSTOC'H

---

### ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2025 ;
  - Demande de subvention DETR-DSIL pour la rénovation des logements communaux ;
  - Vœux du Maire;
  - Questions diverses.
-

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 décembre 2025

L'assemblée est invitée à prendre connaissance de la proposition de procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2025 (annexe n°1) et à formuler toutes remarques s'il en est.

Si aucun élu n'a de remarque à formuler sur sa rédaction, Madame la Maire propose l'approbation du document.

**Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

➤ **APPROUVE la proposition de procès-verbal du Conseil Municipal du 4 décembre 2025.**

## 2. Demande de subvention DETR – DSIL pour la réhabilitation des logements communaux.

Madame la Maire présente aux membres du Conseil Municipal la présentation de la phase « ESQUISSE & DIAGNOSTICS » du Cabinet ASTROLAB.

Madame la Maire informe l'Assemblée délibérante que ce projet de réhabilitation de trois logements communaux est susceptible de bénéficier de la subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux) et de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Elle donne lecture du projet et du montant estimatif du projet qui s'élèverait à **450 830,00€ HT** (MOE + études + travaux + aléa), ainsi que le plan de financement prévisionnel, et précise les montants de DETR/DSIL demandées.

Le Plan de financement serait le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<b>Financements publics</b>			
État	DETR	116 400,00€	25,82%
État	DSIL	88 470,00€	19,62%
Région	Bien vivre partout en Bretagne	50 000,00€	11,09%
Département	Contrat de territoire	27 491,00€	6,10%
CCKB	Fonds de concours	18 000,00€	3,99%
SDE 22	Programme ORECA	20 000,00€	4,44%
Autofinancement		130 469,00€	28,94%

Monsieur Erwoann BECEL, conseiller municipal, intervient sur le fait que la création des nouveaux espaces supprime certains espaces de rangements. Il souhaite que des rangements soient prévus dans les chambres.

Monsieur Jean LE MAGOUROU, 1<sup>er</sup> adjoint, informe l'assemblée de la réglementation concernant la surface des chambres, 9 m<sup>2</sup> habitable.

Monsieur René LERAY, conseiller municipal, demande à Mme la Maire si elle peut demander un devis au cabinet ASTROLAB, pour l'installation d'un plancher chauffant dans le logement situé derrière la mairie.

L'assemblée se questionne sur le montant des travaux concernant le lot toiture.

**Après délibération, le Conseil Municipal, 9 voix pour et 1 abstention :**

- **APPROUVE la demande de subvention au titre de la DETR/DSIL pour :**
  - **25,82% de DETR soit 116 400,00€**
  - **19,62% de DSIL soit 88 470,00€**
  
- **AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents administratifs et comptable nécessaires à la présente délibération.**

### **3. Vœux du Maire**

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation des vœux du maire qui auront lieu le vendredi 23 janvier 2026 à 19H00 à la salle des fêtes.

## **4. Questions diverses**

### **4.1 Route de kerbargain**

Suite à la demande de Madame Rachelle GAUTHO, concernant la route de Kerbargain qui est en mauvais état, Monsieur LE MAGOUROU s'est rendu sur place pour prendre les mesures, soit 82,50m.

M. LE MAGOUROU informe l'assemblée du coût estimatif des travaux, et conseille d'opter pour refaire l'enrobé de la route (6 000,00€) contre le point à temps (6 tonnes de PATA = 7 000,00€). De plus, l'enrobé tient plus dans le temps.

M. LE MAGOUROU ne souhaite pas passer par le programme de voirie 2026, afin d'économiser les frais du groupement, et passer en direct avec l'entreprise.

## **4.2 Groupe électrogène**

Suite aux intempéries et aux coupures d'électricité récentes à Kerfaven et à Kermarc'h, M. René LERAY souhaite que la commune achète un groupe électrogène afin de dépanner les habitants de la commune.

L'ensemble du conseil municipal est favorable à cette demande.

## **4.3 Église**

M. Jean LE MAGOUROU informa l'assemblée qu'un radiateur ne fonctionne plus dans l'église, et il y a une odeur de gaz.

Mme la Maire appellera l'entreprise CGV Ciel pour une demande d'intervention.

M. René LERAY précise que la grande porte est également bloquée. Mme la Maire fera intervenir Maxime DUBUIS.

**prochain Conseil municipal :**

**Le 19 février 2026 à 20 H00**

**Le 6 mars 2026 à 18H00 pour le vote du budget**

**Clôture de la séance :**

**21H45**

**Le secrétaire de séance,  
Mme Annie BENION  
Conseiller Municipal**

**La présidente de séance,  
Marie-Hélène BERNARD  
Maire**